

Procès-Verbal de la Commission de l'Éthique et de l'Engagement Sociétal
du mardi 17 Février 2026

Membres Présents : Mme MARGOT Laetitia, MM. CHARUEL Francis, GRANDJEAN Thierry, EVRARD Jean-Luc, JANNOT Hervé.

Membres Excusés : MM. BEAUCHET Michel, LAMOTTE Jean-Pierre et DAMERVAL Richard.

1) Etude des situations de la commission de discipline :

PV DISCIPLINE du 08/12/2025 :

- Match : Entente Sorcy Void Vacon 2 / FC Verdub Belleville GV 2
Seniors D1 (journée du 16 novembre 2025)

Un joueur de l'Entente Sorcy Void Vacon 2 a tenu des propos obscènes envers l'arbitre assistant 2.

La commission décide d'appliquer une pénalité de 100 points au classement de l'éthique pour l'équipe de l'Entente Sorcy Void Vacon 2.

PV DISCIPLINE du 05/01/2026 :

- Match Bar Le Duc FC 3 / RC Saulx et Barrois 1
Seniors D2 groupe B (journée du 07 décembre 2025)

Un joueur de Bar Le Duc FC 3 a tenu des propos obscènes envers l'arbitre et a eu une attitude aggravante après son exclusion.

La commission décide d'appliquer une pénalité de 150 points au classement de l'éthique pour l'équipe Bar Le Duc FC3.

- Match US Thierville 1 / LL Vaucouleurs 1
Seniors D1 (journée du 23 novembre 2025)

Le président de US Thierville, présent en tant que spectateur, a tenu des propos menaçants envers l'arbitre.

La commission décide d'appliquer une pénalité de 300 points au classement de l'éthique pour l'équipe US Thierville 1.

FUTSAL :

Les membres de la commission regrettent l'attitude adoptée envers le corps arbitral par certains spectateurs — parfois dirigeants de clubs — ainsi que par des joueurs. Les propos tenus depuis les tribunes sont totalement inacceptables.

Le respect des officiels est une exigence fondamentale et chacun doit adopter une attitude exemplaire, conforme aux valeurs de notre sport. La commission restera vigilante et envisage la mise en place de sanctions pour ce type de comportement lors des compétitions de futsal dès la prochaine saison.

2) Table ronde du 02 mars 2026

La table ronde aura lieu le lundi 02 mars 2026 à 19h00 à Lacroix Sur Meuse. Elle sera animée par M. COURBET Bastien.

Les thèmes abordés sont les suivants : - Gestion de l'erreur

- Gestion du carton blanc

- Gestion du public

- Gestion de la pause apaisement

3) Récapitulatif des pénalités attribuées par la commission de discipline :

PV Discipline	Match	Catégorie	MOTIFS	Club/Equipe	Pénalité
22/09/2025	US Etain Buzy3/ SC Les islettes 1	Seniors D2 groupe A	Coup	SC Les islettes	200
13/10/2025	FC Bar Le Duc 2/LL Vaucouleurs 1	Seniors D1	Coup	FC Bar Le Duc 2	200
13/10/2025	Entente Sorcy Void Vacon2/FC Revigny 1	Seniors D1	Coup	Entente Sorcy Void Vacon2	200
13/10/2025	Entente Sorcy Void Vacon2/FC Revigny 1	Seniors D1	Coup	FC Revigny 1	300
20/10/2025	Saint Mihiel Maizey Lacroix 1/ Entente Centre Ornain 1	U15 D1	Envahissement terrain	Saint Mihiel Maizey Lacroix 1	100
20/10/2025	Saint Mihiel Maizey Lacroix 1/ Entente Centre Ornain 1	U15 D1	Envahissement terrain	Entente Centre Ornain 1	100
28/10/2025	FC Pagny Sur Meuse 1/ ES Lérrouville 1	Seniors D2 groupe B	Brutalité	ES Lérrouville 1	200
03/11/2025	Entente Sorcy Void Vacon2/ ES Tilly AVB 1	Seniors D1	Coup	ES Tilly AVB 1	200
10/11/2025	FC Rvigny 1/Entente Centre Ornain 2	Seniors D1	Coup	FC Revigny 1	200
04/01/2026	FC Verdun Belleville GV 3 / FC Val Dunois 1	Seniors D2 Groupe A	Coup	FC Val Dunois 1	200

Fin de la séance à 19h30

Prochaine réunion prévue le mardi 28 avril 2026 à 18h00

La secrétaire,
Mme MARGOT Laetitia

Le Président,
M. CHARUEL Francis